

Cette popularité en vaut bien une autre. Je sais qu'un des paradoxes de notre temps a été de l'amoin-drir. On s'est plu à diminuer le renom d'Auguste et à opposer aux bienfaits de son règne les taches et les perfidies de ses débuts. On s'est plu bien autrement à abaisser Henri IV et à opposer au roi catholique et populaire les hésitations et les détours du chef de parti protestant. Je ne parle pas de Mazarin, à l'égard de qui ses instincts cupides, son mépris des hommes, son peu de dignité personnelle, ont tout à fait effacé l'honneur d'avoir terminé la Fronde et de lui avoir pardonné. On n'est même pas bien loin d'une théorie générale qui érigerait la guerre civile en un bienfait sous le nom de liberté, et ferait de la paix une honte sous le nom de servitude. Mais les peuples ne pensent pas ainsi. Le nom d'Auguste est devenu populaire à Rome comme en France le nom d'Henri IV. A l'un et à l'autre, les peuples ont pardonné et leur ambition de la veille et leur absolutisme du lendemain. Ne faisons pas aux peuples un trop amer reproche d'avoir beaucoup pardonné à ceux qui leur apportaient la paix : ils adorent en général assez de guerriers et de conquérants ; permettons-leur d'honorer quelques mémoires pacifiques.

Mais, maintenant, quel a été le fruit de cette guerre ? Comment l'empire romain est-il sorti de cette crise ? plus prospère ou plus appauvri, plus affaibli ou plus puissant, moralement élevé ou abaissé ?

En général, les grandes guerres civiles sont des époques de renouvellement pour les peuples. Après avoir amené avec elles des choses bien honteuses et bien tristes, souvent elles en amènent de grandes après elles. Quand une fois les nations ébranlées ont retrouvé leur équilibre, elles sont à la fois plus prospères et plus glorieuses, par la jouissance de leur repos et par l'émotion de leurs périls. Les guerres civiles de la république romaine ont fait le siècle d'Auguste ; les guerres de la Ligue ont laissé la France pleine de vie et de progrès sous Henri IV ; la Fronde a fait le siècle de Louis XIV ; la révolution de 1789 a fait le règne de Napoléon.

De plus, avec cette gloire ou sans cette gloire, les guerres civiles ont au moins apporté aux peuples un renouvellement de la puissance publique : quand elles n'ont pas rajeuni la nation, elles ont du moins rajeuni le pouvoir. Les princes qui en sont sortis, princes légitimes rétablis par l'épée, usurpateurs légitimés par leurs bienfaits, ont rafraîchi le prestige de la royauté. Les grands rois succèdent aux grandes crises : Auguste, Henri IV, Louis XIV, Napoléon ont tous renouvelé les bases du pouvoir. En Angleterre, de la longue guerre des deux Roses est sortie la royauté des Tudors, puissante, et puissante jusqu'à la tyrannie. De la crise de 1688, préparée par celle de 1649, est sorti le merveilleux édifice de la puissance civile et de la puissance extérieure de l'An-

gleterre, sous la main d'une dynastie allemande.

Il y a plus, et le caractère moral des nations est parfois sorti de ces luttes purifié et rehaussé. Ce n'est pas que les guerres civiles aient en général coïncidé avec les siècles dont la moralité a été la plus pure, et que, par elle-même, la guerre civile ne soit, au moins momentanément, corruptrice : on sait quels ont été les mœurs aux temps de la Ligue et de la Fronde. Mais alors, du moins, si les nations étaient capables du mal, elles étaient capables du bien ; cette fougue de jeunesse, qui leur inspirait les emportements du combat et les emportements de la volupté, se retrouvait aussi chez quelques âmes pures et les emportait vers le bien. De la fin de la Ligue à la fin de la Fronde, de 1598 à 1660, pour peu que vous regardiez un autre côté de l'histoire, vous verrez une efflorescence de piété et de vertu, de saintes et de saints, d'œuvres admirables et incroyablement multipliées, comparable aux plus beaux temps du christianisme. Saint François de Sales et M. de Bérulle furent les protégés de Henri IV ; saint Vincent de Paul fut le contemporain de toutes les folies et de toutes les ambitions de la Fronde. La Révolution française elle-même, après tant de turpitudes et tant d'horreurs, n'a-t-elle pas amené une époque d'admirable retour, et les années du Consulat ne rappellent-elles pas les années les plus reposées, les plus paisibles, les plus fécondes pour le bien, du règne d'Henri IV ? La convalescence des

peuples est alors comme celle des jeunes gens : prompte, pleine de charme, d'espérance et de joie.

En fut-il de même pour l'empire romain ? A la suite de la crise qui fit Vespasien empereur, l'empire se trouva-t-il renouvelé, et dans quelle mesure le fut-il ?

D'abord la forme du pouvoir ne changea pas et ne pouvait changer. Je ne saurais trop le redire : Auguste, quels que fussent ses lacunes et ses torts, avait merveilleusement compris de quelles institutions était capable le monde civilisé et vieilli, devenu un sous le sceptre romain. Il l'avait compris incapable de la république : une nation peut être appelée à se gouverner elle-même ; mais un assemblage de nations !... Il l'avait compris répugnant à la monarchie telle que l'antiquité païenne l'avait vue pratiquée, avec l'immolation des peuples et la déification de la personne du prince : cette monarchie-là avait joué un bien triste rôle dans l'histoire ; et Rome, qui, en ses plus grands abaissements, ne voulut jamais entendre prononcer le nom de *roi*, Rome n'était pas disposée à une telle humiliation. Auguste avait donc imposé à l'empire la constitution la plus appropriée à son étendue géographique et à sa faiblesse morale ; il lui avait donné la mesure de despotisme qui lui était indispensable, le progrès souhaitable vers l'égalité, la part de liberté, ou, pour mieux dire, la possibilité de liberté qui pouvait lui être laissée. Il avait institué une sorte de dictature permanente, militaire et bourgeoise,

sans prétention de divinité ni de royauté ; il l'avait faite modeste dans sa forme, pour ne pas blesser une nation jadis républicaine ; absolue dans son pouvoir, afin de lui rendre possible le gouvernement du monde. Il avait tracé à ses successeurs la voie dans laquelle ils marchèrent toutes les fois qu'ils eurent quelque bon sens ; il avait marqué la route aux bons princes : il ne pouvait empêcher les mauvais. On ne s'écarta de sa politique que pour faire sa propre honte ; on ne brisa ses institutions que pour se perdre.

Aussi (et ce n'est pas un reproche à leur faire) Vespasien et la maison Flavia conservèrent-ils religieusement la tradition d'Auguste. Ce Lancastre ne s'avisait point d'être plus conquérant que la maison d'York ne l'avait été avant lui, ni ce Tudor d'être plus absolu que la maison de Lancastre. L'acte du sénat qui lui remet le pouvoir mentionne à chaque ligne les noms d'Auguste, de Tibère et de Claude ¹. Comme toujours il y aura dans l'empire romain deux voies tracées, celle d'Auguste d'un côté, celle de Tibère et de Néron de l'autre. Vespasien et Titus suivront la première ; ils seront empereurs à la façon d'Auguste. Domitien suivra la seconde ; il reproduira assez exactement Néron et Caligula. Ainsi, ni dans les institutions politiques, ni dans les moyens de gouvernement, la dynastie nouvelle ne renouvellera rien. Née dans un

1. Voyez l'appendice E.

camp, elle ne sera pas plus militaire ; sortie de la bourgeoisie, elle ne sera pas plus démocratique ; élevée par la guerre civile, elle ne sera pas plus absolue : seulement, née de parents publicains, elle sera plus économe, mais aussi plus fiscale.

Mais, si la forme du pouvoir ne changea pas, en un certain sens les conditions en furent changées. Il devint plus précaire. D'Auguste à Néron il y avait eu une sorte de transmission héréditaire, peu régulière, il est vrai, et qui n'avait empêché ni les coups de poignard, ni le poison, ni les soldats, d'intervenir, et chaque avènement d'être une crise : mais au contraire, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien étaient arrivés à la pourpre sans ombre d'un droit d'hérédité ¹. Jusque-là les empereurs s'étaient faits à Rome, sous l'influence du peuple, du sénat, et, bien plus encore, des soldats de Rome, des prétoriens : on les vit désormais se faire par les soldats des provinces et par les provinces, et chaque légion, chaque contrée de l'empire put garder la prétention de donner un jour à Rome un César de son choix, sinon de sa race. Cette révélation du secret de l'empire, comme l'appelle Tacite, mettait la souveraineté au concours entre tous les peuples, et surtout entre toutes les armées ; elle faisait de la soldatesque l'arrogante et tumultueuse électrice des empereurs, et elle amena pendant les

1. Voyez la généalogie de ces princes à l'appendice C, à la fin de l'ouvrage.

trois siècles que l'empire devait durer, vingt crises pareilles à celle que nous venons de raconter.

Était-ce un mal ? était-ce un bien ? La question peut paraître singulière, et cependant j'hésite à la résoudre. Sans doute, cette souveraineté d'une armée disciplinée, cette mise à l'encan de la pourpre par les légions était un désordre et un grand désordre. Mais quel principe de succession pouvait être celui de l'empire romain ? L'hérédité n'était pas possible ; proclamée en droit, elle eût révolté les habitudes et les idées romaines ; établie en fait, elle eût produit une tyrannie plus atroce, parce qu'elle se serait crue plus assurée. L'hérédité du pouvoir, dans les royaumes païens, proclamée en droit, mal observée en fait, féconde en luttes et en crimes de tout genre, favorable au despotisme sans l'être au repos et à la durée des États, n'avait donné que de tristes fruits. Dans toute l'antiquité, ou du moins dans toute cette antiquité qui se trouva en contact avec la Grèce, l'honneur, la civilisation, la stabilité, la paix elle-même, furent du côté des républiques plutôt que des monarchies.

C'est le christianisme qui a rendu l'hérédité du pouvoir possible et salutaire. Seul, il a introduit cette notion du droit, par suite de laquelle on respecte le prince, même quand on pourrait mépriser l'homme ; ce sentiment de vénération, sans idolâtrie et sans servilité, par suite duquel on obéit et on s'incline devant

le pouvoir, quelles que soient les mains qui le détiennent. Le chef-d'œuvre de son efficacité en ce genre a été de pouvoir laisser à la tête des nations, sans détriment pour elles, la faiblesse et l'incapacité même ; une femme, un enfant, un insensé, plus aimés, plus respectés parfois d'autant qu'ils étaient plus faibles. Même en notre siècle, où la royauté a tant perdu de son prestige, n'avons-nous pas vu trois jeunes filles occuper en même temps, par droit héréditaire, trois des trônes européens : l'une qui gouvernait de sa main d'enfant la plus grande et la plus libre monarchie du monde ; les deux autres, jetées au milieu des orages, et, à travers des crises répétées, gardant néanmoins leur pouvoir ?

Mais l'antiquité idolâtre ne pouvait connaître rien de pareil. Elle n'eût pas admis le pouvoir là où elle ne rencontrait pas la force. Les dynasties ne purent s'y établir et s'y maintenir tant bien que mal, à travers mille querelles et mille assassinats domestiques, que sur le fondement sacrilège d'une quasi-divinité qui donnait au prince toute l'omnipotence d'un dieu, qui commandait tous les avilissements et autorisait toutes les tyrannies. Dans l'empire romain, si une pareille dynastie eût pu s'établir, on ne saurait dire jusqu'où le despotisme serait allé. On avait pu juger, par les premiers Césars qu'avait élevés au pouvoir une sorte de droit de succession, des fruits que l'hérédité politique pouvait produire. On put en juger plus tard

par Domitien, par Commode, par Caracalla, par Élagabale, par Gallien ; tous arrivés à l'empire avec un droit ou une prétention héréditaire, et dont les noms, sans contredit, sont les plus détestés dans les annales romaines ¹. Si une dynastie avait pu s'établir, le type néronien en serait devenu le type obligé, et bientôt on eût dépassé Néron. Avec une dynastie vieille seulement d'un siècle, Constantin eût été impossible.

Au contraire, l'instabilité du pouvoir, quels que fussent ses inconvénients, eut du moins un avantage. Le pouvoir se sentit plus précaire ; par suite il fut plus humain. Il se sentit à la merci des prétoriens, des légions, même un peu du peuple et du sénat. Il comprit, quelquefois au moins, que, contre cette instabilité de la puissance militaire, l'estime des honnêtes gens, l'adhésion du sénat, la confiante sécurité de tous, pouvaient être un appui. Il fut plus ménager du sang de ses sujets depuis qu'il se vit aussi dépendant du caprice de ses soldats. N'avons-nous pas vu deux hommes aussi indignes qu'Othon et Vitellius entrer les premiers dans un système de modération et de miséricorde politique où personne n'avait marché depuis Auguste ?

1. Aussi l'empire romain ne se soucia-t-il jamais des souverains héréditaires. On le verra bien au troisième siècle, à l'époque de l'élection de Tacite, ou lorsque Macrin, nouvel empereur, écrit au sénat : « A quoi a servi à Commode sa noblesse, à Antonin (Caracalla) l'héritage paternel ? Ces hommes ayant eu l'empire à titre d'héritage en abusent comme de leur bien. » *Epistola ap. Herodian.*, V.

En un mot, à partir de cette crise, le pouvoir demeura plus instable, ce qui est un mal ; mais en même temps plus averti, ce qui est un bien. L'ère des Césars héréditaires fut finie ; les Domitien furent toujours possibles ; mais les Vespasien purent être plus fréquents. Il se passa même tout un siècle pendant lequel, si l'on excepte les quinze années de Domitien, la sécurité intérieure de l'empire ne fut point troublée. Ce fut le siècle de Vespasien, de Titus, de Nerva, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle ; Hadrien lui-même, le plus mauvais de cette série, n'est pas comparable aux Caligula et aux Néron. Ces princes surent prendre contre l'instabilité de l'empire la seule précaution possible, celle de gouverner sagement, de ne pas employer le bourreau ni la loi de majesté, et de se préparer, par une adoption sérieuse et réfléchie, un successeur, homme mûr, éprouvé, respecté, qui se trouvât d'avance imposé au choix du sénat, à l'approbation du peuple, aux prétentions arrogantes des soldats. Il se forma ainsi une sorte de dynastie adoptive qui donna à l'empire romain son ère la plus glorieuse et la plus prospère, et qui dura tout le temps où par bonheur les Césars n'eurent point de fils. Le type néronien pouvait paraître perdu ; malheureusement, au bout d'un siècle, Marc-Aurèle s'entêta à faire passer la pourpre à un détestable enfant, parce que cet enfant était le fils de sa femme, et l'empire romain retomba ce jour-là sous la loi désastreuse de l'hérédité.

Tels furent donc, au point de vue politique, les fruits de cette crise provinciale et militaire qui aboutit au règne de Vespasien. Mais elle n'amena ni ce rajeunissement intellectuel, ni ce réveil moral que nous remarquons après d'autres guerres civiles. Auguste, apportant la paix au monde, lui avait aussi apporté les gloires de la paix : à cette époque, les luttes de la république avaient aiguisé les esprits ; dès que le repos leur fut rendu, ce repos fut fécond, et toute une génération d'écrivains et de poètes bénit le demi-dieu qui leur avait donné ces loisirs (*Deus nobis hæc otia fecit*). Au temps de Vespasien, il n'en fut pas de même. Son époque et celle de ses fils fut une époque lettrée, comme l'avait été auparavant celle de Néron, moins que ne le fut depuis celle de Trajan ; l'empire de Rome était essentiellement une société lettrée. Mais ce ne fut le siècle d'aucun grand génie : comme penseur et même comme écrivain, Pline l'ancien est au-dessous de Sénèque ; Stace et Silius Italicus se traitent dans l'ornière de Virgile ; Martial est bien loin d'Horace.

En effet, le sentiment de superstition, qui avait poursuivi les esprits pendant toute la crise, les laissa, la crise passée, à un niveau inférieur. On avait eu de telles terreurs, on avait écouté tant de présages, on avait cru à tant de sortilèges, on avait accepté tant de manifestations prétendues surhumaines, que, pour toute grande pensée, la place manquait dans les âmes.

Il n'y avait guère plus de philosophie possible pour ceux qui avaient tant vécu avec les prestiges ; ni de religion pour ceux que les manifestations démoniaques avaient tant occupés ; ni de poésie pour ce siècle qui avait été réduit à diviniser Vespasien ; ni d'éloquence pour ceux qui, en dix-neuf mois, avaient eu à flatter et à maudire cinq Césars, sans compter une douzaine de généraux et une trentaine d'affranchis.

A plus forte raison, nul renouvellement moral ne devait-il guère se faire espérer. Il n'était pas donné à la vertu païenne de tirer le bien du mal, et de faire sortir des souffrances mêmes des peuples, une efflorescence de vertus nouvelles et de bienfaits inattendus. Ce qu'il y avait de philosophie morale et sérieuse sous Néron avait disparu ou à peu près au milieu du fracas des guerres civiles, au moment où le plus illustre représentant de la philosophie, Musonius, était bafoué aux portes de Rome par les soldats flaviens. La dynastie vespasienne, amie des lettres comme le furent tous les Césars, n'était pas amie de la pensée ; elle expulsa deux fois les philosophes. Ce redoublement de paganisme et de superstition que la guerre civile avait suivi ou qu'elle avait amené abaissait la philosophie et ne servait pas à la vertu.

Comment en eut-il été autrement ? La corruption était trop invétérée, pour que la secousse donnée par quelques mois d'inquiétude et de souffrance pût la guérir. Pour moi, ce temps de misère et d'abaisse-